Projet d’accueil

Crèche « Le P’tit Monde Des Koalas »

21 AOUT 2023

asbl « LE P’TIT MONDE DES KOALAs »

Rue des pages 13E – 4210 Oteppe



 ***TABLE DES MATIERES***

**I. PREAMBULE ............................................................................................................................................... 2**

**II. NOS VALEURS, NOS PRINCIPES .................................................................................................................. 2**

**III. INTRODUCTION ....................................................................................................................................... 2**

**IV. PRESENTATION DE LA CRECHE ET DE L'EQUIPE ......................................................................................... 3**

Les membres de l’équipe ................................................................................................................................... 3

Communication entre les membres de l’équipe ................................................................................................. 3

L’entrée à la crèche ou étape de familiarisation ................................................................................................. 3

**V. AMÉNAGEMENT DE LA CRÈCHE .................................................................................................................4**

 Les espaces de vies...............................................................................................................................................6

 L’hygiène générale.................................................................................................................................................9

 La consultation des nourrissons........................................................................................................................... 9

**VI. L'ORGANISATION D'UNE JOURNEE ........................................................................................................... 9**

L'accueil / Le retour............................................................................................................................................. 9

Les activités ....................................................................................................................................................... 10

Les soins ............................................................................................................................................................ 11

Le repas ............................................................................................................................................................. 11

 Soutien à l'allaitement .................................................................................................................................... 12

**VII. L’INCLUSION………………………………………………………………………………………………………………….………………………12**

**VIII. LA SANTE EN CRECHE…………………………………………………………………………………………………………………………..13**

 Le carnet de communication………………………………………………………………………………………………………………………..13

 La vaccination……………………………………………………………………………………………………………………………………………….13

 Les maladies…………………………………………………………………………………………………………………….…………………………..13

**VIII. DE LA CRECHE A L'ECOLE ...................................................................................................................... 14**

1. **Préambule**

**Un projet d’accueil – pourquoi ?**

Ce projet d’accueil n’est pas un document figé, il est en perpétuelle réflexion, adaptations, modifications, en évolution pour une meilleure qualité d’accueil des enfants.

Ce document est un outil indispensable pour décrire les activités et le déroulement de la journée avec les enfants.

Il s’agit donc d’un outil dynamique, élaboré en équipe, grâce à l’implication, le savoir-faire, les valeurs et l’expérience de chacun des membres de l’équipe.

1. **NOS VALEURS, NOS PRINCIPES**
* Offrir à l’enfant un cadre de vie agréable
* Respecter le rythme de l’enfant
* Accepter l’enfant tel qu’il est, sans discrimination (avec ses différences)
* Offrir des limites claires et précises
* Entretenir des relations respectueuses et chaleureuses avec l’enfant
* Soutenir à la parentalité et l’allaitement
* Le respect des horaires
* Le respect de la collectivité
1. **INTRODUCTION**

La crèche, au départ, privée et appelée autre fois « il était une fois les grenouillettes » est en activité depuis septembre 2013 et permet l’accueil de 15 enfants. Il s’agit ici d’un nouveau départ à la suite de la reconversion de la précédente directrice qui reste cependant présente puisqu’elle fait aujourd’hui partie de l’asbl.

Nous sommes donc heureuses de vous présenter notre crèche « **Le P’tit Monde Des Koalas** », sous l'autorité de l’Asbl, représenté par **sa Directrice Delphine Hamende.** La crèche est autorisée par l’**O**ffice de la **N**aissance et de l’**E**nfance.

La structure a pour mission d'accueillir des enfants depuis la fin du congé de maternité jusqu’à l’entrée à l’école. Dans ce cadre, elle veille à la santé, la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés ainsi qu'à leur développement, grâce à la collaboration de personnes diplômées, dynamiques et compétentes.

Elle apporte le soutien nécessaire aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale sereinement.

Dès lors, nous vous remercions d'ores et déjà de la confiance que vous nous accordez.

1. **PRESENTATION DE LA CRECHE ET DE L'EQUIPE**

Notre crèche a une capacité d'accueil de **14 enfants** âgés depuis la fin du congé de maternité jusqu’à l’entrée à l’école.

Celle-ci est **ouverte du lundi au vendredi de 7H30 à 18H00** à l'exception des jours fériés et des congés annuels communiqués via le document « ***calendrier des congés*** ».

Nous demandons que les enfants arrivent à la crèche pour maximum 9h afin de commencer la journée tous ensemble autour de la collation.

**La participation financière** est fixée sous forme d’un forfait à la journée (37€) ou à la demi-journée (29 ,6€) facturée par mois, nous accueillons les enfants pour un minimum de 2,5 jours par semaine. Ce montant ne doit pas être un frein pour l’accueil d’un enfant, en cas de problème nous vous invitons à nous en parler. Des aides existent pour vous aider, vous pouvez également vous renseigner auprès de l’ONE et du CPAS de la commune.

Nous encourageons également les parents à respecter au maximum les horaires établis dans le contrat d’accueil ainsi que les horaires de la crèche.

***A noter que si des retards à répétitions sont remarqués, ceux-ci seront facturés à raison de 10€ par retard.***

***LES MEMBRES DE L’EQUIPE***

Les membres de notre équipe sont les suivants :

✓ **Une directrice**, qui assure la gestion de la crèche, le suivi médical, les dossiers (calcul des présences, participation financière,...) sous l'autorité du pouvoir organisateur de l’Asbl.

Elle est la garante des règles et du bon fonctionnement de la crèche et s’assure de la qualité du travail.

Elle est le lien entre l’équipe professionnelle et le pouvoir organisateur. Elle soutient l’équipe et s’assure de son implication pour un travail concerté avec l’ensemble du personnel. Elle supervise et participe à l’évolution du personnel et vieille au bien-être de celui-ci.

Elle est présente à mi-temps au sein du milieu d'accueil, elle peut vous recevoir sur rendez- vous et reste à votre écoute durant toute la période d'accueil de votre enfant.

✓ **Une équipe professionnelle éducative**, les puéricultrices sont au nombre de deux. Elles veillent quotidiennement au bien-être, à la sécurité, au développement physique, psychique et affectif des enfants.

Elles jouent un rôle d'écoute et de soutien auprès des familles. Elles accompagnent les éventuels stagiaires. Elles assurent l’hygiène du milieu d’accueil et assurent autant que possible l’entretien des locaux (sols et surfaces) selon les normes de l’ONE, elles veillent quotidiennement à maintenir un espace de vie propre et sain.

En cas de besoin, nous faisons appelle à une technicienne de surface.

✓ **Les stagiaires,** notre crèche accueille, en collaboration avec les écoles, des stagiaires.

Les élèves ne sont en aucun cas seuls avec les enfants. Leur rôle est d’apprendre leur futur métier. Il/elles sont toujours accompagné(e)s d’une puéricultrice. Une évaluation est effectuée en collaboration avec le moniteur de stage.

**Remarque** : les membres de l’équipe s’engagent à porter une tenue vestimentaire adéquate et appropriée au confort de chacun à savoir des chaussures silencieuses et à l’usage unique de la crèche, à ne pas porter de bijoux, à attacher leurs cheveux et à s’assurer que leurs ongles soient coupés courts et propres.

**LA COMMUNICATION ENTRE LES MEMBRES DE L’ÉQUIPE**

Vu l’équipe étroite au sein de la crèche, les puéricultrices et la directrice échangent quotidiennement.

***Des réunions d'équipe*** sont organisées régulièrement. Elles ont pour objet une réflexion de nos pratiques en vue d'offrir un service de qualité.

***Les formations*** sont régulièrement suivies par l’ensemble du personnel dans la perspective de maintenir et développer des compétences professionnelles tant pour le bien-être de l’enfant et de l’équipe éducative que pour la qualité de l’accueil. (Formations ONE, formations inclusion, premiers secours, prévention incendie, ergonomie, animation, psychomotricité,.…)

***Le secret professionnel, la déontologie et la discrétion*** sont des valeurs importantes de notre organisation. L'équipe travaille dans un contexte de non-jugement des enfants et de leur milieu de vie et de respect de la liberté de chacun.

**L’ENTRÉE À LA CRÈCHE OU L’ÉTAPE DE LA FAMILIARISATION**

Les objectifs de la familiarisation sont de permettre une transition, en douceur, entre la maison et la crèche et égalementla construction de nouveaux liens entre l’enfant, l’équipe, les parents et les autres enfants.

Préparer correctement l’entrée à la crèche et investir dans ces premiers moments d’accueil est essentiel pour le bien-être de tous. Et pour cela, il y a plusieurs étapes.

Pour commencer, les parents prennent contact avec la direction en formulant leur demande et leur besoin. Si une place correspond à la demande des parents, ceux-ci seront inviter pour une première rencontre et visite de la crèche. Ils découvriront les lieux, prendront connaissance des modalités d’inscription et d’accueil ainsi que le contrat d’accueil et le projet d’accueil.

C’est aussi l’occasion pour les parents de poser toutes leurs questions et de partager le cas échéant, leurs appréhensions quant à la future séparation avec leur enfant (qui souvent n’est pas encore né).

Des règles de fonctionnement ont été établies quelques soit l’âge de l’enfant, sa place dans la fratrie, ou la connaissance du ou des parents. Nous sommes conscients de la difficulté plus marquée pour certains de confier leur enfant sereinement, cette étape est donc adaptable au cas par cas.

Durant le mois précédent l’entrée effective à la crèche la période de familiarisation commence réellement. Celle-ci comporte 4 étapes.

Ces temps de familiarisation sont modulables en fonction des besoins de chacun.

* ***Etape 1 :***

Il s’agit ici d’une ou deux rencontres (en fonction de l’enfant et des parents). Ces moments se font en présence de l’enfant et d’un ou des deux parents, on commence par 30 minutes à 1 heure sur place, cette durée est déterminée en fonction des besoins de chacun, l’horaire est programmé ensemble afin de respecter le rythme des enfants et l’organisation des parents et de l’équipe.

Ces premiers moments sont un temps d’échange, de prise de connaissance, de présentation de l’équipe, du milieu d’accueil et de ses espaces.

On y aborde les habitudes de votre bébé, son sommeil, son appétit, ses petits rituels, …

Ces premiers moments sont importants pour créer et entretenir un sentiment de sécurité et de confiance réciproque.

* ***Etape 2 :***

Ce sont les premiers moments de séparation.

L’enfant et un ou ses deux parents viennent passer une heure, mais les parents s’éclipsent une demi- heure (c’est souvent l’occasion de régler les dernières formalités administratives). Cela nous permet d’observer les réactions de l’enfant en l’absence de ses parents.

L’enfant pourra faire connaissance, seul, de son futur milieu d’accueil : l’équipe éducative, ses compagnons de routes, son environnement, …

* ***Etape 3 :***

La durée de ces rencontres augmente progressivement (une matinée) pour que votre enfant et l’équipe éducative puissent aborder les différents moments de la journée.

* ***Etape 4 :***

L’enfant passe une journée, seul à la maison d’enfants. Cela permet à chacun de vivre chaque moment clé de la journée (l’accueil, les repas, les jeux, le change, les différents espaces d’activité et de repos, le retour).

Lors de ces moments, vous pouvez accompagner votre bébé dans la pièce de vie de la crèche. En dehors de ceux-ci, vous ne pourrez pas vous y rendre par soucis d'hygiène et vous devrez rester dans le hall d'entrée.

Chaque étape peut prendre plusieurs jours, cela dépend des réactions de l’enfant et des parents, ainsi que des disponibilités de chacun.

Une communication quotidienne sera mise en place aussi bien des parents envers l’équipe que dans le sens inverse. Nous pensons qu’il est important pour chaque partie d’avoir connaissance des évènements importants de la vie de l’enfant aussi bien positif et que négatif. Un petit carnet de communication accompagnera l’enfant au quotidien pour assurer une bonne transition des informations.

Après une absence prolongée, une phase de familiarisation est préférable pour le bien-être de votre enfant.

1. **AMENAGEMENT DE LA CRECHE**

Nous disposons d’un bail de location pour le bâtiment que nous occupons, celui-ci dispose d’une petite terrasse et d’une pelouse clôturée (pour des raisons de sécurité) ce qui permet des activités extérieures régulières.

D’un accès aisé pour les parents car la crèche se situe sur un des axes principaux de la commune et un grand parking (6 à 8 véhicules) se situe juste à l’avant du bâtiment. A l’arrière, une seconde zone de parking est disponible pour le personnel ainsi qu’un garage pour stocker certains jeux extérieurs mais également les poubelles, etc.

La crèche se compose d’un sas d’accueil (avec une toilette) qui permet aux parents de déposer leur enfant et de faire la transition avec le milieu d’accueil, d’une grande pièce à vivre lumineuse grâce aux deux baies vitrées de part et d’autre du bâtiment, de deux chambres, d’un coin change et d’une cuisine.



**Les espaces de vies :**

✓ ***Le sas d'accueil***

La porte s'ouvre par l'intermédiaire d'un parlophone. A l'intérieur, des portes manteaux sont à votre disposition pour y déposer les effets personnels de votre enfant. Un filet est également prévu pour que vous puissiez retirer et ranger les chaussures de votre enfant.

Cet espace facilite les transitions entre la famille et le milieu d'accueil. Le maxi-cosy peut également être déposé à l'intérieur du hall d'accueil.

***La pièce de vie :*** celle-ci est divisé de manière imaginaire en plusieurs espaces.

✓ ***L'espace activités libres*** assure les besoins d'exploration, de socialisation et d'autonomie de votre bébé. Les jeux proposés sont lavables et résistants. Ils sont adaptés à l'âge des enfants et accessibles. Les objets sont suffisamment grands pour éviter d'être avalés. Ils sont vérifiés régulièrement et nettoyés quotidiennement.

Une grande étagère dispose de casiers contenants chacune une activité différente dont les enfants peuvent disposer à leur guise telle que : poupée, accessoires de cuisine, petites voitures, constructions, peluches, animaux, Playmobil, cubes en bois…

*✓* ***L’espace psychomotricité :***

**Le mouvement est un pilier du développement global de l’enfant.** Mais à l’heure actuelle, il y a peu d’espaces où les enfants peuvent bouger en liberté dans nos habitations et ils ont moins d’opportunités de faire des jeux spontanés dans la rue, les parcs, les champs… La psychomotricité pallie dès lors ce manque, en permettant à l’enfant de **développer, dans un espace sécurisant, ses capacités motrices, mais aussi affectives et cognitives**.

La pratique de **la psychomotricité habitue l’enfant à utiliser son corps**, à bouger pour le plaisir. Or, un enfant à l’aise avec son corps est **mieux dans sa peau** de manière générale. Il sera aussi **plus enclin à se lancer dans des activités physiques** régulières et à intégrer technique et discipline lorsqu’il sera en âge de faire du sport.

La pratique de la psychomotricité **facilite aussi l’accès à certaines notions que l’on rencontre durant la scolarité : la géométrie, la notion d’espace, la socialisation, le respect des règles qui régissent un groupe.**

Il est donc important d’offrir aux enfants un maximum de situations où ils pourront découvrir et exercer leur motricité. Pour ce faire nous disposons de tapis de sol et de matériel de psychomotricité pour permettre aux enfants de tester en sécurité et de pouvoir discerner leurs limites.

A l’extérieur, les enfants pourront également développer leur motricité grâce aux petits vélos, aux différentes textures de sol (terrasse, herbe) ainsi qu’aux modules (tobbogans, balancelles) mis à leur disposition.

La puéricultrice veillera à la sécurité des enfants et se tiendra accessible dès que l’enfant sollicitera son aide ou simplement son attention en vue d’une reconnaissance ou d’un encouragement.

✓ ***Le parc*** crée sur mesure pour permettre aux plus petits d’avoir un espace sécurisé en hauteur tout en ayant une vue sur ce qui les entoure. Il est confortable, sécurisant et agrémenté de petits jouets tel que des mobiles que nous changeons régulièrement. Il permet également de garder la place en dessous aménager en **coin doux** pour les plus grands avec des objets variés qui permettront la stimulation des fonctions sensorielles. Un univers doux pour se reposer, se poser ou rêver.

✓ ***Un espace pour les jeux symboliques***, d'imitation et le « faire comme si », déguisement, cuisine …

✓ ***Des jeux de construction***

✓ ***Un espace exploration***sur des tapis de sol adaptés, les enfants peuvent tester le développement de la psychomotricité*,* grimper, escalader, sauter, découvrir, expérimenter.

✓ ***Un espace bibliothèque***

Cet espace sera placé en hauteur pour préserver les livres. L’enfant demandera donc à une puéricultrice pour choisir un livre qu’il découvrira seul ou accompagné par celle-ci.

L’accueillante laissera place à une activité lecture si plusieurs enfants sollicitent la présence d’une narratrice.

Cet espace est situé entre le coin doux et les tables destinées aux activités dirigées pour laisser libre choix à l’enfant de l’endroit où il vivra son expérience.

Les livres proposés seront des livres adaptés, instructifs d’un point de vue éducatif, et divertissant.

Les activités lecture offriront à l’enfant la découverte du langage, une acquisition de vocabulaire, qui établiront les compétences nécessaires au développement de sa mémoire.

D’autres livres seront à libre portée des enfants, accessibles à tout moment hormis durant les diners, puisque tout le monde se réunira autour d’une table et que ce moment privilégiera une ambiance relaxante, calme et sereine.

Régulièrement une animatrice de la bibliothèque communale viendra faire la lecture aux enfants.

*✓* ***L’espace repas/espace activités dirigées***

Les tables, rondes pour plus de convivialité et les chaises adaptées aux enfants sont disposées derrière le parc de manière à pouvoir disposer d’un espace calme et reculer pour le repas. Nous avons également de chaises hautes pour les plus petits et des relax pour les bébés ce qui permet à chacun d’être dans les meilleures conditions selon son âge et son niveau d’autonomie. Les enfants seront répartis selon leur degré d’autonomie.

Nous utilisons de la vaisselle incassable et simple d’utilisation. Pour veiller à la propreté des enfants et de leurs vêtements, ils porteront des bavoirs adaptés à leur âge. Les puéricultrices seront présentes tout au long du repas, assise à une table ou se déplaçant pour aider les enfants et veiller ainsi à maintenir un climat serein et apaisant.

Afin de rassembler les meilleures conditions pour les repas, l’équipe veillera à rassembler tout le nécessaire pour accomplir les diverses tâches depuis le coin repas (bavoirs, biberons, gant de toilettes, plateau, gobelet d’eau…).

Nous tenterons de ne pas garder les enfants plus de 30 minutes à table pour ne pas dépasser leur temps d’attention. Certains sont très vite attirés par les jeux et l’environnement qui les entourent.

Nous devons faire preuve de patience, de douceur mais aussi de subtilité et parfois de fermeté pour que chacun puisse assimiler cet apprentissage au mieux.

Les enfants profiteront donc de ce coin repas pour la collation, un moment important qui se veut convivial et qui se partage en collectivité en complément du petit déjeuner, premier repas de la journée qui se prend autant que possible à la maison et qui permet à l’enfant de recharger ses batteries après la nuit, nous proposerons aux enfants, des fruits, un produit laitier, du pain et de l’eau à volonté.

Cet espace sera le même pour le diner et le gouter, toujours accompagner des puéricultrices.

**Rappelons-nous que manger représente l’un des plaisirs de la vie !**

En dehors des heures de repas, les tables seront utilisées pour des activités dirigées telles que la peinture, le dessin, la pâte à modeler les puzzles, les légos ou encore les bricolages.

Ainsi, à proximité de celles-ci, se trouvera une étagère proposant tous les accessoires visant à une activité de bricolage.

Les puéricultrices proposeront régulièrement des activités aux enfants qui auront le choix entre :

* Des accessoires de musique
* De la peinture « cette activité laisse place à la créativité et à la liberté d’expression. Les enfants découvriront le plaisir de l’effet produit par le mélange harmonieux des couleurs »
* Le coloriage « l’activité de coloriage apporte à l’enfant la faculté de reconnaitre les couleurs tout en développant sa dextérité en manipulant les crayons, les pastels … »
* De la pâte à modeler « une activité créative qui permet de découvrir les différentes matières tels que le sel, l’eau, la farine..., tout en apprenant à satisfaire ses besoins élémentaires par la création de modèles.
* Les puzzles/lego « les jeux de construction tendent à constituer de véritables adaptations ou solutions aux problèmes de la vie de l’enfant. Ils tentent de rassurer ses frustrations, ses peurs, ses questions… »

*✓* ***Le coin change***

Cet espace assure les soins corporels et le change des enfants. Il est aménagé et équipé de façon à garantir le confort, la sécurité, l'hygiène et l'intimité. Une mini toilette au normes ONE est présente pour l’apprentissage de la propreté. Nous disposons aussi de petits pots pour les enfants qui découvrent ou qui craignent l’utilisation de la toilette.

Chaque enfant progresse différemment et nous veillons à respecter leurs rythmes. Nous abordons l’étape de la propreté en douceur. Dans l’apprentissage de la propreté il arrive que les enfants progressent et régressent avant d’assimiler cette nouvelle étape. Nous ne forcerons jamais un enfant mais nous lui proposerons régulièrement l’utilisation du petit pot ou du wc. Durant cet apprentissage, c’est aussi l’occasion d’apprendre aux enfants l’importance du lavage des mains.

*✓* ***Les deux espaces de repos***

Ceux-cipermettent un repos de qualité en fonction du rythme et de l'âge de l'enfant. Ces locaux sont aérés et ventilés. Ces espaces sont aménagés de lits à barreaux individuels. La lumière extérieure est tamisée par des stores et une surveillance visuelle est garantie par le passage régulier des puéricultrices.

**L’hygiène générale**

Une attention particulière est portée sur la propreté du bâtiment, du mobilier, du matériel d’animation et de psychomotricité, ainsi que de la literie de chaque enfant. Une ventilation régulière des différents locaux est également une des priorités du personnel. Offrir un cadre sain, favorable à la santé et à l’épanouissement du jeune enfant fait partie intégrante des préoccupations des accueillantes.

**Consultation des nourrissons**

Nous proposons une consultation de nourrissons en collaboration avec l’ONE. Un médecin pédiatre soutenu par les observations des puéricultrices, évalue le stade de développement moteur, affectif, cognitif, … de chaque enfant.

Rappelons que ces consultations sont des espaces de prévention et non de soins. Si un éventuel problème de santé est détecté, le médecin de l’ONE réoriente les parents vers leur médecin traitant ou vers un autre professionnel de la santé.

1. **L’ORGANISATION D’UNE JOURNEE**

**L’ACCUEIL / LE RETOUR**

Le début et fin de journée sont des moments de transition entre la famille et la crèche. Ce moment doit être un temps privilégié et individuel pour les échanges.

L'accueil se fait entre 7 heures 30 et 9 heures. La porte principale s'ouvre par l'intermédiaire d'un parlophone. L'accueil est prévu uniquement dans le petit hall.

Un temps est prévu avec la puéricultrice pour communiquer les informations utiles au sujet de votre enfant. Il est important de connaître très précisément l'heure du dernier biberon chez le tout petit. Les parents doivent signaler qui viendra rechercher l'enfant et à quelle heure. Pour une bonne organisation de la journée, tout changement dans ce programme devra nous être communiqué rapidement.

C'est également à ce moment que le carnet de communication ainsi que les objets de transition (tutute, doudou) seront remis.

Votre enfant arrivera au milieu d'accueil habillé, changé de la nuit et ayant reçu sa toilette quotidienne. Le petit déjeuner doit rester un moment privilégié en famille (aucun biberon **préparé** ne sera donné). Une collation sera prévue vers 9h. Pour rappel, cette collation se donne en complément du déjeuner qui sera pris à la maison, en famille. La collation peut être composée de fruits, d’un produit laitier, de pain et d’eau à volonté.

Pour des raisons d'hygiène et de respect de l’espace et environnement des enfants, l'accès à la salle d'éveil doit être limité tant que possible, excepté lors de la visite du milieu d'accueil, de l'allaitement maternel et de la familiarisation.

Nous veillons également à respecter le rythme de l’enfant par rapport à son entrée en contact avec les autres enfants et son environnement.

Si plusieurs parents arrivent en même temps, il faudra donc un peu de patience....

 ***LES ACTIVITES***

***« Aide-moi à faire seul » E. Pickler***

***Jouer, explorer, apprendre, découvrir, rencontrer, ... GRANDIR.***

Liberté de mouvement avant tout !

Nul besoin de faire des exercices ou de mettre bébé dans des positions qu’il ne maîtrise pas encore (assis, debout,…).

Il fera de lui-même dès que son corps sera prêt. L’activité autonome occupe une place importante dans la journée des enfants. Chacun apprend à son rythme.

L’environnement est adapté en différents espaces, des activités sont proposées pour développer l’autonomie et pour favoriser les apprentissages cognitifs : chant, danse, peinture, histoire, activité bricolage,…

Les enfants sont encouragés à y participer mais ne sont jamais obligés.

Il est aussi important pour les enfants de pouvoir sortir à l’extérieur. Les enfants ont besoin d’évacuer l’énergie qu’ils accumulent pendant la journée. Explorer la nature aux 4 saisons, met tous les sens en éveil. Un jardin est accessible et des promenades sont proposées vers le sentier voisin ou la ferme qui est toute proche.

La crèche est un lieu où l'enfant apprend à vivre en groupe. Il va devoir intégrer peu à peu les premières règles de la vie sociale.

Même si avant l’âge de 3 ans, l’enfant ne comprend pas réellement le sens des règles, s’il se sent en sécurité affective et physique, il les assimilera peu à peu sans même s’en rendre compte.

Les règles de vie sont nécessaires en crèche. Elles assurent le respect des autres, et du matériel et permettent ainsi la vie en communauté.

Il est évident que ces règles évoluent en fonction des compétences et besoins de votre enfant.

Elles lui permettent de vivre en sécurité, d’évoluer et de s’ouvrir aux autres. Elles concernent ce qui est vraiment essentiel.

Progressivement, il intègre le pourquoi des règles et ainsi les respectera.

L’enfant peut comprendre que les règles sont différentes à la crèche et à la maison.

Donner un cadre avec des autorisations et des interdits est indispensable afin de lui donner des repères.

Parler à l’enfant avec des messages clairs, simples, et toujours formés de façon positive.

Nous communiquons beaucoup avec l’enfant et nous lui expliquons tous nos faits et gestes et nous faisons de lui un partenaire actif. Nous employons un vocabulaire adapté à l’enfant.

Nous gardons à l’esprit que chaque enfant est unique ! Et un petit être à respecter.

Ces règles doivent être cohérentes, stables et adaptées à son âge. Les puéricultrices le guideront dans cet apprentissage.

***LES SOINS***

**« *Le soin n'est pas uniquement faire pour ou faire avec mais c'est aussi être avec.
Toute la subtilité du soignant est là »***

**C. HOFFMANN**

Les soins se donnent évidemment à tout moment de la journée et sont personnalisés à votre enfant en fonction de ses besoins. Il sera régulièrement rafraîchi et changé. Nous n'utilisons pas de lingettes nettoyantes mais un gant de toilette, de l'eau et du savon ou bien du coton et du liniment. Nous acceptons les couches lavables. Le linge de toilettes est individuel et changé à chaque utilisation.

Nous communiquons beaucoup avec votre enfant lors de ces moments privilégiés. On verbalise ce que l'on va faire, on favorise sa participation active (même celle du plus petit), on l'observe en tenant compte de ses émotions.

Un casier nominatif est prévu pour ranger ses effets personnels (crème pour le change, thermomètre, médicaments, langes, liniment de pharmacie, sérum physiologique...).

En route, vers la **propreté** …

Il est préférable d'instaurer l'apprentissage de la propreté à domicile même si l'enfant amorce ce processus à la crèche, souvent par mimétisme. Nous sommes attentifs aux signes donnés par l'enfant (lange sec, enfant nerveux/agité, demande verbale ….) puis nos observations vous sont transmises pour permettre une continuité à la maison. Chaque enfant a son propre rythme et des retours en arrière sont possibles. Votre enfant est l'acteur principal.

***LES REPAS***

L'élaboration des repas et des menus sont pris en charge par les puéricultrices, en fonction des recommandations de l’ONE. Nous visons la découverte du goût, l’équilibre alimentaire mais aussi les normes d’hygiène en collectivité (AFSCA).

Les contrôles de l’ASFCA sont réguliers au sein de la crèche, ce qui oblige l’équipe à maintenir un niveau d’exigence élevé quant à la propreté des zones de stockages (frigos, armoires, congélateurs) et le respect de la chaine du froid.

La crèche fournit les repas, collations, gouters à l’exception des régimes alimentaires spécifiques. Les parents apporteront le lait en poudre en boites fermées au nom de l’enfant.

La consistance des repas varie en fonction de l'âge des enfants (liquide, mixé, écrasé, séparation des aliments dans l'assiette et enfin de petits morceaux) et au cas par cas (régime alimentaire, conviction religieuse).

Ce sont toujours les parents qui introduisent en premier un nouveau légume ou fruit, nous n'entreprendrons pas de changement alimentaire sans l'accord des parents. Un questionnaire concernant les habitudes alimentaires est complété lors de l'inscription. Un régime alimentaire prescrit nécessite un certificat médical.

Les biberons des tous petits sont donnés par une puéricultrice dans les bras, l'alimentation se fait à la demande.

Les plus grands mangent tous ensemble, assis à table ou dans une chaise haute permettant de progresser dans leur autonomie (se servir des couverts, rester assis pendant le repas,...).

Tout au long de la journée, nous proposons de l’eau, seule et unique boisson prévue au sein de la crèche.

L’accent est mis durant les repas sur 3 points essentiels :

- L’hygiène des mains des enfants avant et après le repas

- Le respect des rythmes et besoins de chaque enfant.

- Le soutien d’autonomie et l’apprentissage.

**Soutien à l'allaitement**

***« Mon bonheur à moi, ce sont nos moments à nous » Lauralynn***

Amour, besoin, contact, tendresse… que du bonheur !

Nous tenons à soutenir les mamans désireuses de poursuivre l'allaitement de leur bébé. Pour cela, nous avons besoin de votre collaboration, il est donc possible de venir allaiter votre enfant à la crèche.

Un espace **« cocoon »** est aménagé à cet effet.

Quelques semaines avant l'entrée à la crèche, votre bébé nécessite d'un temps d'adaptation. Les mouvements de succion au sein et au biberon étant différents, il est essentiel de remplacer 1 ou 2 tétées par des biberons et que ceux-ci soient donnés par une autre personne que maman. L'acceptation de cette nouveauté est toujours possible pour votre bébé même si elle demande parfois de la persévérance et de la patience.

Le lait maternel sera conservé dans de bonnes conditions (frigo et congélateur à disposition). Chaque portion de lait sera réchauffée au chauffe-biberon. Les quantités de lait apportés doivent être suffisantes (prévoir des réserves de lait). Elles doivent être nominatives et datées. A savoir que le lait maternel décongelé doit être utilisé dans les 24 heures et ne doit en aucun cas être recongelé.

1. **L’INCLUSION**

L'inclusion en crèche fait référence à l'accueil et à la participation d'enfants présentant des besoins spécifiques au sein d'une structure d'accueil collective. Cette approche vise à favoriser l'égalité des chances et des droits pour tous les enfants, en leur offrant un environnement éducatif et social inclusif.

Chaque enfant a des besoins différents. L'inclusion en crèche nécessite donc une approche individualisée pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant en matière de soins, d'éducation et de socialisation.

Il est essentiel de travailler en étroite collaboration avec les familles des enfants à besoins spécifiques. Elles sont les meilleures personnes pour fournir des informations sur les besoins spécifiques de leur enfant et sur la manière dont ils peuvent être soutenus au mieux. Il est également important de travailler en partenariat avec les professionnels de la santé qui encadre l’enfant et ceux qui suivent la crèche.

Chacun est le bienvenu ! A condition que nous puissions nous organiser pour que cet enfant tire profit de son séjour en collectivité. Notre mission est essentiellement éducative et non thérapeutique.

Différentes questions sont analysées avec les parents et en équipe afin de tout mettre en place pour répondre aux besoins de l'enfant :

- Le projet des parents ;

- L’avis des spécialistes et des soignants extérieurs ;

- La période de familiarisation adaptée à l’enfant et aux parents ;

- L’intervention de personnes extérieures (kiné, infirmière, …) ;

- Le matériel adapté.

**VIII. LA SANTE EN CRECHE**

***LE CARNET DE SANTE***

C'est un outil de liaison entre les différents professionnels médicaux et les parents, à ce titre, il doit accompagner l'enfant dans le milieu d'accueil.

***LA VACCINATION***

Les enfants fréquentant un milieu d'accueil doivent être vaccinés selon les recommandations de l'ONE.

Les vaccinations obligatoires sont ceux contre la polyomyélite, la diphtérie, la coqueluche, la méningite (à Haemophilus influenzae b), la rougeole, la rubéole, les oreillons.

Le vaccin de la diphtérie est toujours associé au vaccin contre le tétanos. Ces vaccins sont obligatoires en raison du risque qu'un enfant non vacciné ferait courir à la collectivité d'enfants notamment en raison de la présence d'enfants trop petits pour être vaccinés.

Les vaccins fortement recommandés sont ceux contre la méningite à méningocoques C et à pneumocoques ainsi que ceux contre l'hépatite B et le rotavirus. Le risque de contracter une maladie contagieuse est toujours plus élevé pour les enfants fréquentant un milieu d'accueil.

A chaque vaccination, il vous suffira de nous fournir la preuve afin de compléter le dossier médical.

***LES MALADIES***

Les enfants présentant des affections contagieuses ne peuvent pas fréquenter le milieu d'accueil (voir liste d'éviction recommandé par l'ONE).

Si un enfant présente de la température supérieure à 38,5° en cours de journée, nous vous téléphonons et nous lui administrons du paracétamol avec votre accord. Si l'état général se dégrade ou que la fièvre perdure, vous serez invités à venir le rechercher au plus vite.

Le paracétamol est le seul médicament qui peut être donné sans prescription médicale.

**Tout autre médicament devant être administrés par nos soins doit obligatoirement être accompagnés d'une prescription médicale.**

1. **DE LA CRECHE A L'ECOLE**

**« Si on ne change pas, on ne grandit pas. Si on ne grandit pas, on ne vit pas vraiment. Grandir exige un abandon provisoire de tout sentiment de sécurité »**

**G. Sheehy**

L'entrée à l'école est un grand bouleversement pour votre enfant mais aussi pour vous, parents, dû au changement de repères.

En effet, votre enfant va rencontrer d'autres adultes, côtoyer d'autres enfants et aussi devoir s'adapter à de nouvelles règles et un nouvel environnement.

Pour toutes ces raisons, l'accompagnement par l'adulte (essentiellement ses parents) est indispensable pour lui. Il est important de l'y préparer (choix du cartable, visite de l'école, rencontre avec sa future institutrice) et de le soutenir en se rendant peut-être plus disponible pour lui (dialoguer, adapter votre horaire) car au début, cela va lui demander beaucoup d'énergie.

Nous profitons des derniers moments ensemble pour parler de ce merveilleux changement avec votre enfant !

*Nous vous remercions d’ores et déjà de la confiance que vous nous accordez.*

L'équipe de la crèche « Le P’tit Monde Des Koalas »